



Voyager avec un récépécé pour etudiante algerienne

Par **mimi**, le **01/11/2010** à **22:25**

Bonjour,

Je suis etudiante algerienne en master actuellement installée a clermont ferrand. j'ai obtenu un visa D long séjour. ma date d'entrée en france est le 4 octobre 2010, je devais solliciter plus tot ma carte séjour mais a cause de problemes d'hebergement j'ai été un peu retardé ,maintenant que c'est réglé je vais déposer ma demande cette semaine et normalement j'aurai mon rcpc d'ici 3semaines.

et je dois imperativement rentrer en algerie en décembre pour des raisons personnels et aussi professionnels. pourrais je voyager avec ce récépécé sachant que c'est ma premiere demande de carte de séjour ou bien il serait preferable que je demande un visa de retour au pres de la prefecture de clermont car j'ai vraiment peur de me retrouver bloquée el algerie alors que mes examens se derouleront en janvier. Merci d'avance pour vos réponses

Par **mimi493**, le **02/11/2010** à **00:04**

Votre visa long séjour est toujours en cours de validité et le sera toujours pour la date prévue de votre retour en France ?

Un récépissé de demande de carte de séjour ne permet pas de revenir en France.